



J'AI ÉTÉ DÉSIGNÉE RAPPORTEURE DE LA PROPOSITION DE LOI VISANT À REMÉDIER AUX DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ LOCATIF EN ZONE TENDUE PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DU SÉNAT

Cette proposition de loi transpartisane vise à mieux encadrer l'implantation des meublés de tourisme, type Airbnb, pour favoriser le logement permanent. Il s'agit d'apporter une réponse à la crise du logement dans de nombreux territoires touristiques. Bon nombre de communes haut-savoyardes sont particulièrement concernées par ce phénomène : Megève, Chamonix-Mont-Blanc, Annecy... Si cette proposition de loi peut permettre d'apporter une première réponse à cette problématique, elle ne suffira pas à enrayer la pénurie de logements permanents de façon générale. La mise en œuvre d'un statut plus protecteur des propriétaires bailleurs face aux dérives de certains locataires (impayés, squat, dégradations...) est indispensable pour redonner confiance aux propriétaires et les inciter à se détourner de la location touristique au profit du logement permanent. Merci à Dominique Estrosi Sassone, présidente de la commission et à mes collègues pour leur confiance. Retrouvez l'intégralité du texte actuel de cette proposition de loi [au lien suivant](#).

ADOPTION PAR LE SÉNAT DE LA PROPOSITION DE LOI PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL

Le 7 mars dernier, la proposition de loi d'origine sénatoriale portant création d'un statut de l'élu local a été adoptée. Ce texte vise à offrir une réponse forte de nature à revigorer la démocratie locale face aux importants enjeux et tensions auxquels sont confrontés les élus locaux, dans un contexte marqué par la multiplication des incidents et difficultés empêchant le bon exercice des mandats et conduisant à une crise de l'engagement. Le Sénat a ainsi voté un large éventail de mesures améliorant très concrètement les conditions d'exercice des mandats locaux, offrant davantage de sécurité juridique et garantissant une fin de mandat plus sereine.

- **sur le volet financier**, les Sénateurs ont voté une revalorisation des indemnités de fonction des maires et des adjoints. Ainsi, par exemple, l'indemnité de fonction du maire d'une commune de 500 à 1.000 habitants passera d'environ 1.657 euros à 1.829 euros. Le principe de la fixation par défaut de l'indemnité maximale, actuellement applicable aux seuls maires, est également étendu à l'ensemble des exécutifs locaux, tandis que le remboursement de certains frais de déplacement aux réunions auxquelles participent les élus municipaux est systématisé. Enfin, le bénéfice de la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux (DPEL) a été étendu des communes de moins de 1.000 habitants aux communes de moins de 3.500 habitants.

- les conditions pratiques d'exercice des mandats et de conciliation des vies publique, personnelle et professionnelle seront facilitées par le recours possible à la visioconférence pour les réunions de commission, l'extension du champ des autorisations d'absence pour les élus municipaux, le rehaussement du plafond de remboursement des pertes de revenus subies en raison des absences par les élus ne bénéficiant pas d'indemnités de fonction, la création d'un statut de l'élu-étudiant, une meilleure prise en compte de l'engagement d'élu local dans les déroulements de carrières des salariés et des fonctionnaires, l'assimilation des temps d'absence de l'élu à une durée de travail effective pour l'octroi des prestations sociales, la création d'

un label « employeur partenaire de la démocratie locale », afin de reconnaître et valoriser l'engagement des entreprises employant des élus locaux.

- **Le Sénat a voté une indemnité de fonction pour l'élu ayant cessé toute activité professionnelle** et se trouvant en congé maternité, paternité ou d'adoption. Le texte adopté comprend un arsenal de mesures destinées à mieux protéger les maires et à faciliter leurs démarches déontologiques. Il lève certaines des ambiguïtés de la législation sur la prise illégale d'intérêts, qui sont actuellement susceptibles de créer des risques juridiques non-négligeables au détriment des élus de bonne foi. En parallèle, les élus seront mieux protégés par l'octroi automatique de la protection fonctionnelle à ceux qui seraient victimes de violences, menaces ou outrages et la possibilité d'en bénéficier en cas d'audition libre durant des poursuites pénales.
- **Le texte simplifie la vie des élus** en permettant l'abaissement du quorum des organes délibérants des EPCI et syndicats mixtes fermés en cas de départs de certains membres, évitant des problèmes de quorum générés par l'application du droit en vigueur, ou encore en prévoyant que les déclarations d'intérêts des élus locaux soient pré-remplies par la HATVP.
- **Le texte voté facilitera le retour des élus vers la vie professionnelle.** Les élus locaux en fin de mandat bénéficieront d'un bilan de compétences automatique, de la validation des acquis de l'expérience et de l'intégration des crédits d'heures dans le calcul des droits à l'allocation de retour à l'emploi (ARE), ou, lorsque l'élu fait usage de son droit à réintégration, la prise en compte de la durée de suspension du contrat dans le calcul de l'ancienneté requis pour définir la durée du préavis et le calcul de l'indemnité de licenciement. L'ensemble des maires et adjoints bénéficieront de l'allocation différentielle de fin de mandat. **Je souhaite que l'Assemblée nationale poursuive l'examen de ce texte et conforte ainsi les avancées votées au Sénat.**

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF !

- En déplacement avec la délégation de la commission des affaires économiques du Sénat au Salon Global Industrie. Nous avons ainsi pu échanger avec Philippe CONTET, Directeur général de la Fédération des Industries Mécaniques et Jacques Dupenloup, Président du groupe Robotique d'EVOLIS et Directeur Division Robotics France chez Stäubli, véritable pépite haut-savoyarde !



- Fête du centenaire des premiers Jeux Olympiques de Chamonix de 1924, en présence de son Altesse Albert de Monaco et de la Ministre des Sports, Amélie Oudera Castera.



- Inspection annuelle avancée de la compagnie de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois par le colonel Benoit Tonnany.



- Au cœur de la magnifique cité médiévale d'Yvoire pour la pose de la première pierre des travaux de rénovation de la mairie et l'inauguration de la boulangerie.



- Cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe avec les élèves de CM2 du Syndicat Intercommunal Sciez Anthy Margencel, après leur visite du Sénat.



REJET DU PROJET DE LOI RATIFIANT LE "CETA"

Par le rejet du projet de loi autorisant la ratification de l'accord économique commercial global entre l'Union Européenne et le Canada (dit CETA), en dépit de l'obstruction de la majorité présidentielle, le groupe du Sénat auquel avec force la question des distorsions de concurrence et la naïveté coupable de la Commission européenne.



Cela n'est pas une simple affaire de flux commerciaux, c'est une affaire de principes : la Commission ne peut pas continuer d'être un tigre avec nos agriculteurs français et un agneau avec les puissances étrangères ! Ce que nous demandons est pourtant simple : cesser d'importer ce que nous nous interdisons de produire.

La contestation du monde agricole en France et dans toute l'Europe a été soutenue par une écrasante majorité de la population et elle a ciblé notamment les accords de libre-échange, qui incarnent l'incohérence entre des exigences de plus en plus poussées au sein du marché intérieur et les défaillances, voire l'absence des contrôles aux frontières.

Les concessions, les contorsions et les silences de la Commission européenne dans ses relations extérieures sont en contradiction totale avec l'approche qu'elle promet au sein du marché intérieur avec le Pacte Vert, qui place la santé et l'environnement au-dessus de l'acte de production.

C'est tout le sens du mot d'ordre du mouvement « on marche sur la tête ! » soutenu par nos agriculteurs !

AUDITION DE JEAN-DOMINIQUE SENARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RENAULT

Lors de son audition, je l'ai interrogé sur deux points :

- **La position de Renault face à la réglementation CAFE** (Corporate Average Fuel Economy) effective pour les ventes de voitures depuis 2020, imposant aux constructeurs automobiles de respecter un seuil d'émission de CO2 inférieur ou égal à 95 g au km sur 100 % de leur flotte, renforcé à horizon 2030, soit environ 60 grammes de CO2 par kilomètre.



- **La relation client fournisseur** : conséquence de la motorisation électrique imposée à marche forcée, la réduction importante du volume de pièces mécaniques, s'ajoutant à une réduction globale du marché et de la demande de véhicule, Renault a prévu une réduction de 50% de son panel fournisseurs. Dans ce contexte comment Renault envisage de s'appuyer stratégiquement sur la sous-traitance industrielle mécanicienne dans ce contexte ? Retrouvez l'intégralité de la vidéo de mon intervention [sur ce lien](#) et la réponse apportée par Monsieur Senard.

NON AUX TRANSITIONS DE GENRE POUR LES ENFANTS MINEURS !

J'ai eu l'honneur de participer, pendant près d'un an, à un groupe de travail présidé par ma collègue sénatrice Jacqueline Eustache-Brinio qui pose, enfin, les véritables enjeux de ce phénomène de la transidentité qui touche de nombreux mineurs en France, dont 80% sont des jeunes filles.

Initié par les Républicains du Sénat, ce rapport très complet, fruit d'un méticuleux travail d'études et d'auditions, émet des propositions concrètes, loin de l'idéologie de certaines associations activistes.

Une proposition de loi sera d'ailleurs déposée avant l'été au Sénat pour interdire toute transition médicale en France avant l'âge de 18 ans. Un retour à la raison qui vise à protéger les jeunes mineurs tout en leur offrant un accompagnement et un encadrement plus larges que la simple réassignation de genre.

Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

JUSTICE PATRIMONIALE : DE REMARQUABLES AVANCÉES POUR LE DROIT DES FEMMES

Satisfaite des avancées obtenues en faveur notamment de l'association "femmes divorcées victimes de la solidarité fiscale" s'agissant du combat que j'ai mené avec d'autres collègues sénatrices pour assouplir le principe de solidarité des dettes communes notamment en cas de fraude du conjoint(e) lors de l'examen de la proposition de loi "justice patrimoniale au sein de la famille". Retrouvez leur communiqué de presse [au lien suivant](#).

JOURNÉE DES FEMMES ÉLUES D'Auvergne-Rhône-Alpes

Le 15 mars dernier, j'ai participé avec grand plaisir à la journée des femmes élues de la région Auvergne-Rhône-Alpes, organisée par le réseau Elues Locales. Lors d'une table ronde dédiée aux parcours inspirants, j'ai pu témoigner de mon expérience personnelle et de mon parcours d'élue, d'abord comme Maire de Nancy sur Cluses puis de Sénatrice et de Conseillère régionale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Malgré les doutes, les questionnements, le syndrome de l'imposteur dont souffre trop souvent les femmes, nous devons surmonter ce sentiment d'illégitimité à occuper des postes à responsabilité, oser, sortir de notre zone de confort. Parce que j'ai eu la chance de pouvoir compter sur des hommes qui m'ont particulièrement aidé et soutenu pour en arriver là, veillons à entretenir un lien de confiance avec nos collègues masculins et à ne pas se diviser ! Merci à Isabelle Dupanloup, notre formidable ambassadrice du Réseau Elues Locales Haute-Savoie pour son invitation !



A LA RÉGION



Retour sur les grandes décisions adoptées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes réunie en assemblée plénière les 21 et 22 mars 2024

- soutien des agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Région a mobilisé 20 ME supplémentaires pour simplifier et mieux accompagner les projets dans les exploitations agricoles.
- La Région investit 100 ME sur 5 ans pour accompagner environ 25 000 artisans et commerçants partout sur le territoire dans le cadre de son plan régional pour l'économie de proximité 2024 - 2028.
- la Région va recapitaliser le fonds OSER qui finance les projets d'énergies renouvelables à hauteur de 12,2ME sur 5 ans avec une ligne directrice : aucun projet éolien ne sera retenu.
- la Région souhaite encourager les vocations scientifiques chez les lycéennes d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Expérimentation de la vidéoprotection intelligente pour mieux protéger les habitants de la Région. Nous demandons une modification législative pour expérimenter la vidéoprotection intelligente dans les transports régionaux et aux abords des gares et des lycées.



Inauguration du nouveau siège de la Fédération Française de Ski (FFS)

J'ai assisté à l'inauguration du nouveau siège de la FFS à Annecy par son président Fabien Saguez, aux côtés de Laurent Wauquiez et de Martial Saddier. Grâce au soutien massif du Département de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Grand Annecy, cette entité a ainsi pu conserver son siège en Haute-Savoie.



Visite de l'entreprise DJC Décolletage

Spécialisée dans le décolletage de pièces complexes et à haute précision, sur tous les types de matériaux (acier, inox, cuivreux, aluminium, etc...), cette PME de 67 salariés a pu bénéficier du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du pack relocalisation.

Bravo aux responsables de cette entreprise innovante pour leur engagement et l'attention qu'ils portent à leurs salariés !



• Visite du SIMODEC, vitrine extraordinaire de notre savoir-faire à travers nos entreprises de décolletage et de la mécanique de précision.

Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs 74

J'étais aux côtés de nos jeunes agriculteurs haut-savoyards, lors de leur assemblée générale en représentation de Laurent Wauquiez. Par le triplement de son budget agricole régional (1er budget agricole de France), par la plus forte dotation jeunes agriculteurs, par la mise en œuvre d'une préférence régionale dans nos cantines, par la simplification administrative dans les dossiers de subventions, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est depuis 7 ans un partenaire majeur de cette agriculture dont nous sommes si fiers !



Caravane des Métiers à Cluses

Belle affluence à Cluses pour l'arrivée de la Caravane des Métiers, forum itinérant novateur, dédié à l'orientation et la découverte des métiers, impulsé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Parce que les ressources humaines sont la première richesse de nos entreprises, il est plus que jamais nécessaire renforcer les liens avec les acteurs économiques des territoires pour offrir un vivier de main d'œuvre en adéquation avec les besoins.



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr